

## Session de printemps 2009 – section 09

Dates : 22 au 25 juin 2009

Présents : B. Audoly, P. Breitzkopf, R. Charlier, P. Cristini, V. Deplano, B. Dubus, J. Gril, M. Jouiad, D. Kondo, M.-C. Lafarie-Frenot, F. Lebon, T. Le Mogne, N. Maurel, N. Moes, L. Orgeas, V. Pagneux, C. Prada, E. Rauch, J. Sinou, C. Verdier

-D. Leguillon, chargé de mission mécanique

-Ph. Bompard, DSA

- Assistantes : E. Chabourine, M. Harnais

---

---

### • Procès verbal de la session d'automne 2008 approuvé

---

---

#### • Infos diverses (rappels)

-Promotions : 2 DR1 (S. ROUX, D. HABAULT)

-1 DRCE2 (P. SUQUET) et 1 DRCE1 (L. REMY)

-Les éméritats proposés ont tous été acceptés (R. BOUC, J. PETIT, J.-C. RISSET)

-Médaille d'argent (Y. BRECHET), Médaille bronze (G. OVARLEZ)

-Concours : résultats du jury d'admission conformes au jury d'admissibilité, à l'exception d'un candidat de la liste 09/03 initiale qui a été classé 1<sup>er</sup> dans une autre section

---

---

#### • Evaluation quadriennale des chercheurs

23 avis favorables

1 avis réservé

---

---

#### • Evaluation biennale des chercheurs

52 avis favorables

1 avis renvoyé en CID41

5 avis différés

---

---

#### • Reconstitution de carrière

8 avis favorables

---

---

#### • Renouvellement de mise à disposition

1 avis favorable

---

---

#### • Changement de section, évaluation permanente par une 2<sup>ème</sup> section, rattachement CID41

Demande de rattachement à la CID41 : 1 avis favorable

Demande de co-évaluation : 1 avis favorable

---

---

#### • Concours Handicap : F.D. PHILIPPE (seule audition) – La section propose le classement

1. F.D. PHILIPPE

Un arbitrage sera fait au niveau du CNRS sur les classements relatif aux sections

---

---

#### • Evaluation des unités

##### Création de ERL

ERLN	Rouxel	ERLN	création	Avis favorable
------	--------	------	----------	----------------

##### Créations de FR

Fédération	Stanislas	FRN	création	Avis défavorable
------------	-----------	-----	----------	------------------

Fédération	Charara	FRN	création	Avis défavorable
------------	---------	-----	----------	------------------

Fédération	Rey	FRN	création	Avis favorable
------------	-----	-----	----------	----------------

**Création de UMR**

PIMM	Bretheau		nouvelle unité (réunion de 3)	Avis très favorable
------	----------	--	-------------------------------	---------------------

**Examen**

FR2609	Forest	FR2609	vague D (Zaoui=>Forest)	Avis très favorable
MSME	Soize	FRE 3160	Transformation UMR/intégration/pilotage par la 09	Avis très favorable
Navier/LAMI/LMSGC		UMR113	Coussot => Coussy	Avis très favorable
Labo Biomeca	Skalli	UMR 8005	Avis sur les activités	Avis réservé
LIM	Bretheau	UMR8006	cf création UMR PIMM	-
LMSp	Lorong	UMR8106	cf creation UMR PIMM	-
LML	Stanislas	UMR 8107	vague D	Avis réservé
LPP	O'Regan	UMR 8158	tutelle ENS/avis	Avis très favorable
IEMN	Cappy	UMR 8520	section 09	Avis favorable
LMT Cachan	Allix	UMR 8535	vague D	Avis très favorable
LMSSMat	Fleureau	UMR 8579	vague D	Avis très favorable

**Autres - Avis**

FRE 3102	Mutabazi		reconduction en FRE (évaluation à deux ans)	
UMR 6134	Bisgambiglia		la section 09 note les nouvelles activités. Elle n'est plus concernée	
UMR 6174	De Labachellerie		Avis favorable	
UMR 6183	Poitou		Avis favorable	
UMR 6253	Roelandt		Avis favorable	

**Changements direction d'unité**

FRE327	Guarracino	Dir. Lamarque + adjoint Benedetto	Avis favorable
UMR2832	Andrieux	nouveau dir. : P. Massin	Avis favorable
UMR5521	Mazars	nouveau dir. : J. Desrues	Avis favorable

**Divers chercheurs : Emeritat**

G. Maugin	Favorable
Q.S. Nguyen	Favorable
B. Thibaut	Favorable

**Mutations**

J. Lamon	LCTS => MATEIS	Avis favorable
R. Peyroux	LMGC => 3S-R	Avis favorable

**• Intervention de P. Guillon.**

Mr. Guillon nous a fait part de la tenue de la réunion du CS du CNRS la semaine dernière. Cette réunion s'est tenue en présence de la Ministre V. Péresse qui est venue défendre le Contrat Objectif Moyen (COM) du CNRS pendant 2h, encourageant les membres du CS à voter pour. Le CS doit donner son avis sur la création d'un 10<sup>ème</sup> Institut des Sciences Informatiques et de leurs Interactions (ISII) concentré sur une partie de la section 07, l'autre deviendrait l'« Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes » (INSIS) réunissant sections 09, 10, 08, 30, 04, et une partie de la 07 (partie concernée par le support matériel). La ministre a avancé un argument plutôt stratégique que scientifique : la « lisibilité de cette communauté au CNRS ». Le rattachement à un institut sera basé sur le choix des unités actuelles. Mr. Guillon a évoqué aussi des rattachements principaux et secondaires pour les laboratoires qui verront une partie de la section 07 partir vers un autre Institut. Mr. Guillon nous a fait part de la volonté du ministère de fédérer l'informatique en France car l'INRIA (équipes projets, un système différent de celui du CNRS) a refusé de jouer ce rôle. Cette structure serait baptisée Alliance (cf. Sciences De la Vie) et aurait la charge de coordonner les actions entre l'éventuel 10<sup>ème</sup> Institut, les Universités, l'Institut Télécom et l'INRIA. Cette Alliance aura pour mission principale le lancement des programmes et les recrutements. Le vote du CS (6 pour, 5 abstention, 2 contre) n'a pas été unanime pour la création de ce 10<sup>ème</sup> institut. Nous attendons le vote du CA, qui se tiendra à Genève le jeudi 25 Juin pour la décision finale.

PS. Le conseil d'administration réuni le 25 juin a adopté la création de ce 10<sup>ème</sup> Institut.

**Questions :**

-Quelle taille pour ISII ?

Pas trop petit = taille de l'institut de Maths

- Et les élus dans CS et conseils d'Institut ?  
Il y en aura toujours
- Organisation du prochain institut ?  
A priori, il y aura 2 DSA seulement et des chargés de mission. Un DSA pour sections 9-10-30-4 et un DSA 7-8
- Quand et comment seront consultés les unités pour choix ISII ou INSIS?  
Juste après le vote du CA du 25 Juin, la procédure de consultation auprès des directeurs d'unité sera lancée.
- Le calcul scientifique sera-t-il dans ISII ?  
Oui. En général « Computer science » est dans « Engineering » aux US.
- Quel est le bilan des recrutements des chaires ?  
Ca n'a pas bien marché et pour notre section 09 les deux seuls concours qui semblaient aboutir ont été bloqués par le CA des universités respectives.
- Les chaires : 70 postes qui reviennent ?  
Ils seront pris dans les listes complémentaires. Pour la 09 et 30, il y aura 2 postes en plus
- Au total les postes ?  
390 postes. 70 ITAs en plus
- Y a-t-il des recommandations pour les postes de chercheur de l'année prochaine ?  
Si vous avez des fléchages pour des thématiques ou des laboratoires, faites les remonter. Attention, vous devez jouer pleinement votre rôle d'opérateur de recherche.
- Qu'en est il des BDI et postdocs ?  
Rien ne change, nous continuons à attribuer les BDI comme avant et nous avons un budget de 1,2 M€ pour financer des CDD post doctoral. Ce sont les postdocs « Ministère » qui n'existent plus
- Quels sont les contours de l'évaluation de l'AERES ?  
Labos, Structures enseignement... Evaluation prochaine du bilan passé (les 4 ans).
- Quid du rôle de l'évaluation par le CoNRS, le mot ne figure plus dans le COM. Mais le CoNRS est toujours sollicité pour avis ?  
C'est à redéfinir par rapport à l'AERES
- La prospective est-elle faite par AERES? L'AERES fait-elle les créations UMR/FR ?  
A priori non, cela reste au CoNRS
- Et la présence des représentants du CoNRS dans AERES ?  
On va essayer d'en mettre plus pour interdisciplinarité (2 représentants).
- Rôle des ITAs dans l'évaluation AERES et quelles sont les procédures ?  
S'il n'y a pas d'ITA parmi les experts AERES, l'institut envoie lorsque cela est nécessaire un ITA avec un DSA qui s'occupe lui-même d'envoyer les ordres de mission. Dans ce cas l'ITA est seulement observateur et ne prend pas part des débats à huit clos.
- Les rapports AERES sont disponibles, mais quid de la publication des notes (A+, A, B, C) ?  
Il y a problème...
- Qu'en est il de l'évaluation des ERL (Equipes de Recherche Labellisées) ?  
C'est un outil intéressant... les ERL doivent être évaluées au sein de leur laboratoire en tant qu'entité indépendante car le CNRS compte soutenir l'une ou l'autre équipe si elle effectue une recherche d'excellence.
- Et l'ingénierie et le biomédical ?  
Il y aura un DSA en charge
- Dans l'organisation future, qui aura la gestion des laboratoires CNRS ?  
Pas de changement dans l'immédiat : le gestionnaire est le CNRS ou l'université ou les deux. Dans ce 2<sup>ème</sup> cas il faut attendre que l'Université puisse assurer le même niveau de service que le CNRS pour passer à un gestionnaire unique.